FLEURY-LES-AUBRAIS



de 9h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00 Salle François Villon (Lamballe) Rue Georges Popot

2017

Mercredi 13 septembre

- 28 septembre au 28 novembre Mercredi 13 décembre
- 28 décembre au 06 février 2018

2018

Mercredi 21 février

- 8 mars au 17 avril Mercredi 2 mai
- 17 mai au 26 juin Mercredi 11 juillet
- 26 juillet au 04 septembre Mercredi 29 août
 - Voir avec le médecin
 Mercredi 19 septembre
- 4 octobre au 20 novembre Mercredi 5 décembre
- 20 décembre au 05 février 2019

Contact

Jean-François GARREAU (Président) 02.38.83.50.60 / 06.86.91.33.26 if.garreau@sfr.fr SFMOY



de 8h30 à 12H30 Centre Culturel Salle Albert Camus

2017 Samedi 07 octobre

22 octobre au 06 janvier 2018

2018

Samedi 6 janvier

- 21 janvier au 2 mars Samedi 17 mars
 - 1 avril au 4 mai Samedi 19 mai
- 03 juin au 13 juillet Samedi 28 juillet
- 12 août au 29 septembre Samedi 13 octobre
- 28 octobre au 21 décembre 2019

de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 Salle des fêtes

C.H.D. DAUMFZON

2017

1, route de Chanteau

Mardi 21 novembre

• 5 décembre au 05 février 2018

2018

Horaires à déterminer

Mardi 20 mars

- 4 avril au 9 juillet
 Mardi 24 juillet
- 8 août au 4 novembre Mardi 20 novembre
- 4 décembre au 04 février 2019

Contact Stéphane MARECHAL 02.38.86.59.35

florencestephane.m@hotmail.f

Contact

Jean-François GARREAU (Président) 02.38.83.50.60 / 06.86.91.33.26 if.garreau@sfr.fr

• Période dans laquelle vous pouvez donner votre Plasma à la Maison du Don mais uniquement sur rendez-vous (coordonnées au verso).

Collectes de sang 2017/2018



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE FLEURY-SEMOY-CHANTEAU

Ce document a été conçu pour répondre d'un seul coup d'œil à vos questions sur le don de sang, le don de plasma et le don de plaquettes

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur Jean-François GARREAU (Président de l'ADSB Fleury-Semoy-Chanteau) 02.38.83.50.60 / 06.86.91.33.26 jf.garreau@sfr.fr

Les questions à se poser

Qui peut donner son sang?

Toute personne majeure et reconnue médicalement apte au don par le médecin de prélèvement.

- Combien de fois par an?

Il faut attendre un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Quelle quantité est prélevée ?

L'infirmier prélève en moyenne une poche de 460ml de sang, ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques.

- Combien de temps dure un don?

Le prélèvement en lui-même dure 10 minutes. De votre arrivée (inscription, visite auprès du médecin conseil) à votre départ (collation offerte et fortement recommandée), comptez environ 1 heure.

- Quels effets secondaires?

Il n'y a pas d'effets secondaires indésirables. Veillez toutefois à bien vous réhydrater en buvant beaucoup d'eau au cours de la journée.

En cas de déclaration d'une maladie dans les 2 jours suivants le don, il faut contacter la Maison du don pour destruction de la pochette.

Les principales contre-indications

- Si vous êtes enceinte ou en cours d'allaitement.
- Si vous êtes malade, en état fébrile, ou souffrez d'une grosse fatigue.
- Si vous prenez certains médicaments, le médecin vous avisera lors de l'entretien préalable au don, de la possibilité ou non de donner.
- Si vous venez de vous faire tatouer ou percer,
- Si vous avez voyagé dans certains pays à risque durant une période donnée.
- Si vous avez été piqué par une tique et qu'elle est restée plus de 12h00.

• Le don de plasma et le don de plaquettes

Pour ces 2 types de don, nous vous invitons à contacter directement la Maison du don, où se déroulent les prélèvements.

Une plaquette informative est à votre disposition et vous pourrez obtenir de nombreux renseignements auprès des professionnels de la santé et des bénévoles de l'association.

MAISON DU DON 190 RUE LEON FOUCAULT – ZA LA VALLEE 45140 ST JEAN DE LA RUELLE Téléphone : 02.38.72.49.49